



Suivant un article du site américain [Military & Aerospace](#), les Etats-Unis viennent de faire l'acquisition de **24** drones MQ Reaper **Bloc 5** (avec conteneurs, pièces de rechange et matériel de soutien) pour 377,4 millions de dollars (soit 280 millions d'euros).

De l'autre côté de l'Atlantique, la France achète sur étagère **12** drones Reaper, « non francisés » de surcroît (dont les deux premiers exemplaires reçus seraient...en **Bloc 1**) pour un total approchant les 900 millions d'euros (75 millions d'€ par drone).

Comment expliquer cet écart de tarif considérable ? Le prix payé par la France comprend-il les stations au sol ? Un [amendement](#) présenté par M. Reiner du Sénat avait estimé l'achat de 7 Reaper « francisés » par EADS avec 2 stations au sol pour 297 millions d'euros (offre datée de 2011).

Cet achat ne pourrait-il pas en fin de compte être une manière déguisée pour la France de « payer la facture » de la participation de Washington à l'affaire libyenne déclenchée à la va-vite par Nicolas Sarkozy ? Pour rappel, les Etats-Unis avaient demandé à la France de payer son soutien logistique lors de l'opération Serval...avant de médiatiquement se rétracter.

Stéphane Gaudin